



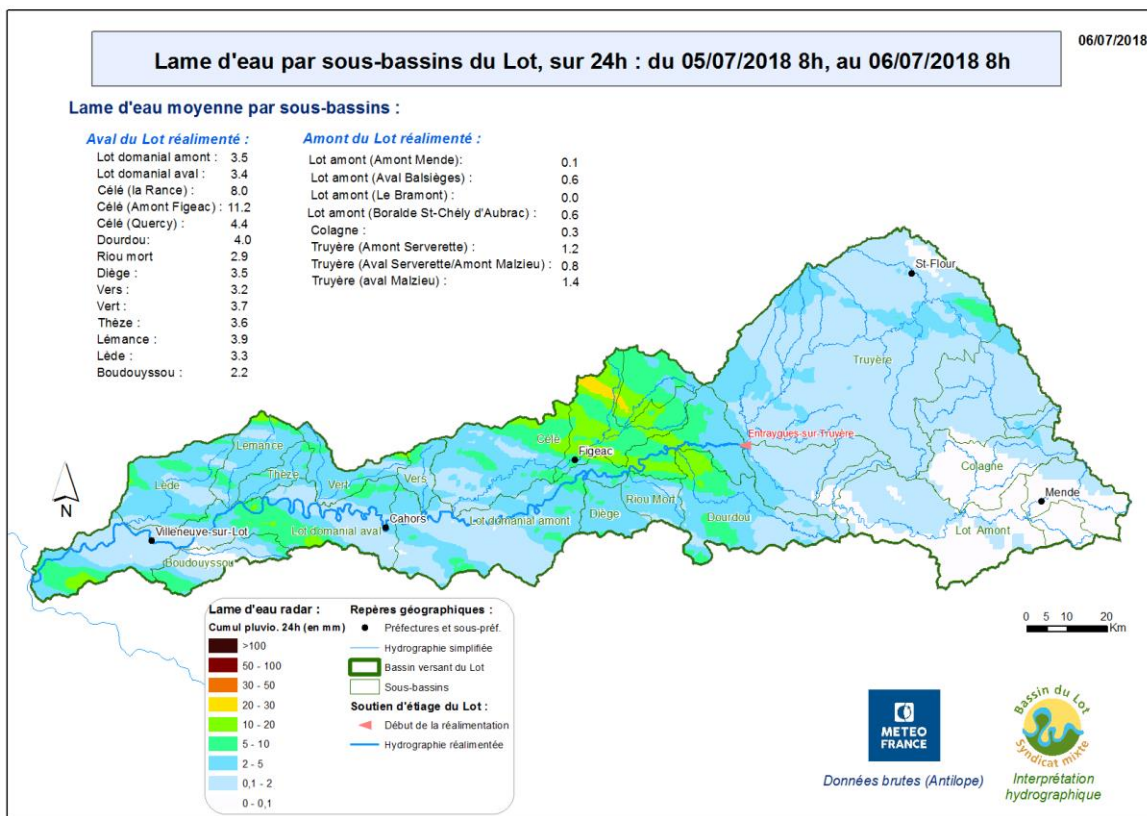
Le 12 juillet 2018

- Suivi de l'étiage 2018 du bassin du Lot - Soutien d'étiage du Lot domanial – Bulletin n°03

La campagne 2018 de soutien d'étiage du Lot domanial, débute le dimanche 1er juillet à 00h. Le soutien d'étiage du Lot est en place grâce à une convention entre **EDF et le Syndicat Mixte du bassin du Lot (anciennement Entente Lot)**, depuis 1989 (30^e campagne consécutive).

Vous trouverez ci-dessous les consignes* de débit minimal envoyées cette semaine à EDF par le SMLB. Vous retrouverez également quelques informations synthétiques sur les conditions météorologiques, les débits du Lot domanial, les usages, ainsi que l'état des grandes retenues hydroélectriques d'où provient le soutien d'étiage.

Suivez l'hydrologie des rivières du bassin du Lot sur : <http://lavedelariviere.bassindulot.fr>, et davantage d'infos sur l'étiage sur : <http://etiage.bassindulot.fr>, notamment les lames d'eau radar quotidienne sur le bassin :



Lame d'eau radar du cumul pluviométrique sur 24h : reliquats de l'épisode orageux du 4 au 5 juillet 2018

<http://etiage.bassindulot.fr>

D'autres données météo, mises à dispositions en temps réel et gratuitement, sur :

<http://meteo.bassindulot.fr>



Pluviométrie sur le bassin :

L'épisode orageux du 4 au 5 juillet a apporté localement des cumuls de pluie importants. Les dernières pluies efficaces enregistrées sur le bassin sont les reliquats des orages de la veille apportant une pluviométrie très diverses selon les secteurs.

La tendance est à la poursuite d'un temps sec et chaud potentiellement orageux dès cette fin de semaine.

Hydrologie du bassin :

Le tarissement des cours d'eau est observé sur l'ensemble du bassin.

Les derniers Débits d'Objectifs d'Etiage (D.O.E) franchis durant cet étiage sur le bassin :

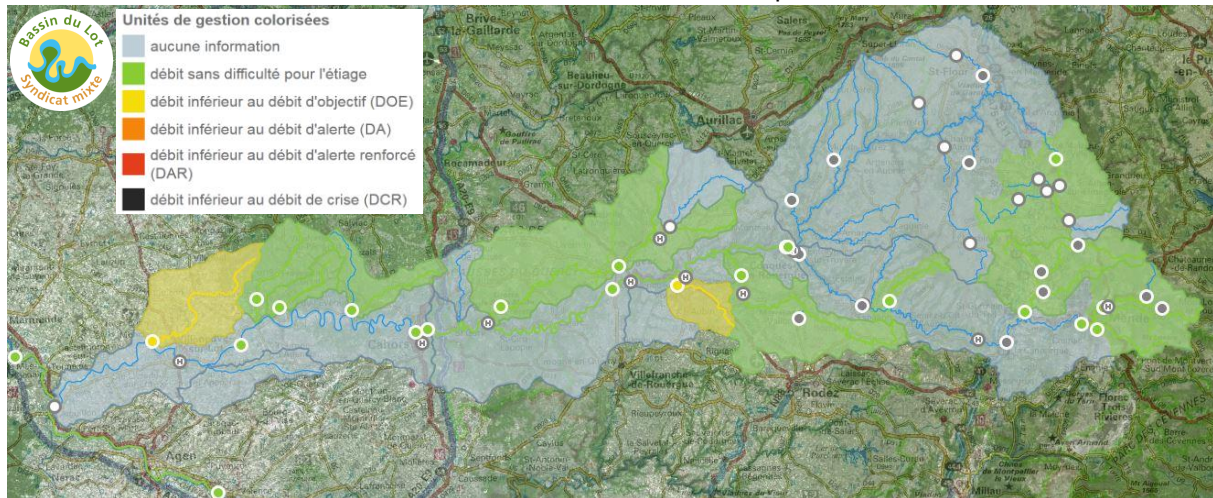
STATIONS BASSIN LOT - Débits moyens journaliers (QMJ) - 2018 (en m3/s) :

Station	P.	05 Jul	06 Jul	07 Jul	08 Jul	09 Jul	10 Jul	11 Jul	
LOT AVAL ENTRAYGUES - CAHORS :									
Viviez [2]		0.7	0.3	0.3	0.2	0.2	0.2	0.2	
LOT AVAL CAHORS :									
Casseneuil		0.9	0.9	0.5	0.4	0.3	0.24	0.22	

LÉGENDE

- débit sans difficulté pour l'étiage
- débit inférieur au débit d'objectif (DOE)
- débit inférieur au débit d'alerte (DA)
- débit inférieur au débit d'alerte renforcé (DAR)
- débit inférieur au débit de crise (DCR)

Au 12/07, 2 stations de contrôle du bassin ont franchi ou sont en passe de franchir des débits seuils.



Cartographie du franchissement des DOE du bassin du Lot : au 12/07/2018

<http://laviedelariviere.bassindulot.fr>

A noter qu'aucune valeur de débit n'est valide à la station d'**Aiguillon** (dernière station du Lot avant la Garonne), en raison de l'influence de la Garonne sur la station de mesure du Lot.

De plus, la station EDF de Castelnau de Mandailles enregistrant les débits de la Boralde de Saint Chély a été retardé, Les débits présentés précédemment sont donc faux.

Etat des arrêtés sécheresses sur le bassin :

Dans le 47 : Arrêté du 3 juillet 2018

Niveau 1 : -30% pour le bassin du Lot NON réalimenté

Dans le 46 : Propositions mises à signature lors du comité sécheresse du 11 juillet 2018

Niveau 1 : -30% pour le bassin du Lot NON réalimenté

Niveau 1 : -30% pour le Vert amont



Variations de débits sur le Lot réalimenté :

Les variations de débits issues de l'activité hydroélectriques à Entraygues se propagent le long de la rivière.

Après une baisse d'activité durant le weekend dernier, la production hydroélectrique à l'amont du bassin a repris avec des turbines à 100 m³/s enregistrés à la station d'Entraygues [Roquepailhol]. Les débits minimaux enregistrés à cette même station sont de 30 m³/s.

Il est demandé la plus grande vigilance, et le respect d'une production dite « au fil de l'eau » à l'aval d'Entraygues.

Niveaux des retenues (d'où provient le soutien d'étiage) :

Les niveaux de remplissage des retenues sont particulièrement hauts pour la saison. Du fait l'intérêt national de la chaîne Lot-Truyère dans l'équilibre énergétique, et compte tenu du remplissage des retenues, cet axe est sollicité.

Il n'y a pas de travaux prévus cette année pouvant engendrer des conséquences sur le soutien d'étiage.

Aucune cote touristique n'est en passe d'être franchie.

Besoins en eaux :

Il n'y a, d'après les éléments recensés, pas d'évolution sensible dans la demande en eau par rapport à l'année précédente.

Suite au printemps humide et aux retards d'implantation de certaines cultures, les stades culturaux sont en retard d'environ 15 jours à 1 mois dans le Lot.

Le Lot-et-Garonne enregistre quant à lui une avance végétative entre une semaine et 10 jours en fonction des dates des semis.

Certaines cultures sont dans leurs périodes critiques comme le tabac ou le maïs grain. Les fruits sont dans leur phase de grossissement et bien que les besoins soient en baisse, l'alimentation en eau doit rester régulière.

Les activités touristiques augmentent sur le Lot.

La population saisonnière s'accroît sur le bassin avec les vacances scolaires. (cf. prélèvements en eau supplémentaires).

Soutien d'étiage de la Colagne, affluent du Lot amont :

Le soutien d'étiage de la Colagne (Lozère) par la mairie de Mende n'a pas débuté.

Consigne de soutien d'étiage :

La consigne de soutien d'étiage est maintenue à 10 m³/s à Entraygues-sur-Truyère à partir du vendredi 13 juillet 00h, elle sera revue le lundi 16 juillet pour mardi 00h.

Les modalités techniques du soutien d'étiage ont évolué depuis quelques années avec l'émission de 2 consignes par semaine pour une mise en application dès le lendemain. Ces modalités permettent de gagner en réactivité afin de s'adapter au plus près des conditions climatiques et aux besoins des usages.

Prochain bulletin : jeudi 19 juillet 2018

Merci de tenir informée dès que possible le SMBL en cas de difficultés constatées sur le terrain :

Contact : Cécile NOYER, c.noyer@valleedulot.com



Précisions & glossaire :

* Cette consigne correspond au débit instantané en deçà duquel EDF ne peut descendre à l'aval d'Entraygues-sur-Truyère (confluence Lot et Truyère), conformément à la convention de soutien d'étiage en service depuis 1989 par l'Entente Lot (modifiée en 1995).

Cette convention permet de réalimenter le Lot domanial au-delà du débit minimal imposé aux concessions hydroélectriques sur la Truyère et le Lot amont. Rappelons que le débit minimal imposé aux concessions pour cette confluence (Entraygues-sur-Truyère) est de 8 m³/s depuis le 1^{er} janvier 2014. La convention permet une réalimentation du 1^{er} juillet au 30 septembre (voire 31 octobre si disponibilité).

Ce soutien des étiages se fait dans le but d'assurer le multi-usage de l'eau (AEP, irrigation, navigation & loisirs nautiques, etc.) et favoriser la vie aquatique sur le Lot domanial jusqu'à la confluence avec la Garonne.

Cette consigne est indépendante des éventuelles variations de débit qui peuvent se produire entre l'aval d'Entraygues-sur-Truyère (lieu de cette réalimentation) et la confluence avec la Garonne, (après Aiguillon).

** Le débit naturel reconstitué est un calcul qui permet d'estimer ce que serait le débit naturel de la rivière, c'est-à-dire en l'absence de barrage et d'une réalimentation.

- **DOE** : Débit d'Objectif d'Etiage : Débit minimum pour lequel on estime que le milieu aquatique et les usages sont maintenus dans des conditions acceptables.

- **DCR** : Débit de CRise : Débit seuil en dessous duquel sont mises en péril la plupart des usages (notamment Alimentation en Eau Potable) et la survie des espèces présentes dans la rivière.



Bulletin d'information de syndicat mixte du bassin du Lot du 12/07/2018 :



Débits moyens journaliers (QMJ) et consignes de soutien d'étiage du Lot (m³/s) :

	Jeudi 5-juil.-18	Vendredi 6-juil.-18	Samedi 7-juil.-18	Dimanche 8-juil.-18	Lundi 9-juil.-18	Mardi 10-juil.-18	Mercredi 11-juil.-18	Jeudi 12-juil.-18	Vendredi 13-juil.-18	Samedi 14-juil.-18	Dimanche 15-juil.-18	Lundi 16-juil.-18	Mardi 17-juil.-18
Consigne SMBL à Entraygues-aval (12)	Consigne				Consigne			Consigne				Consigne	
	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	
QNR à Entraygues*	43.1	34.6	27.3	24.2	22.6	21.2	20.5						
Entraygues-aval (EDF) (12)	69.9	59.1	26.5	33.7	74.5	73.4	79.1						
Entraygues-Roquepailhol (12)				34.9	62.1	69.4	71.3						
Faycelles (46-12)	85.2	72.7	32.0	32.5	84.4	66.2	86.2						
Cahors-Lacombe (46)	83.0	69.4	53.7	33.2	52.1	55.8	69.4						
Coutet (EDF) (47)	87.9	101.0	82.4	48.4	49.9	87.9	77.8						
Aiguillon (47)	<i>Aucune donnée fiable : la station est actuellement influencée par la Garonne</i>												

Source : DREAL Occitanie / EDF

QNR à Entraygues* Débit moyen journalier naturel reconstitué à Entraygues (en l'absence de barrage et d'une réalimentation)

Cotes des retenues :

RETENUE	DATE	COTE (en mNGF)	Par rapport à la cote <i>touristique</i> (en m)	Bilan des 7 derniers jours (en m)
Grandval	12-juil	739.27	+13.27	+0.58
Sarrans	12-juil	638.85	+8.85	-2.92
Maury	12-juil	587.12	+3.62	-0.19
Castelnau	12-juil	413.89	+3.39	+0.22

Source : EDF



Syndicat Mixte du Bassin du Lot (EPTB Lot)
297, rue Saint-Géry 46000 Cahors
<http://etiage.bassindulot.fr>

Syndicat Mixte du bassin du Lot – EPTB Lot
www.valleedulot.com



**Syndicat Mixte
du Bassin du Lot**

09/07/2018



**Syndicat Mixte
du Bassin du Lot**

12/07/2018

SOUTIEN DES ETIAGES DU LOT - 2018
CONSIGNE DE DEBIT A ENTRAYGUES
(aval de la confluence Lot-Truyère)

Consigne n° 4

La consigne de débit instantané minimal à Entraygues aval est fixée

À **10** m3/s

(**DIX** mètres/cubes par seconde) à compter du :

MARDI 10 JUILLET 2018, 00 h 00

Cette consigne "débit" est valable
Jusqu'au **VENDREDI 13 JUILLET** 00 h 00.
(Sauf en cas de Consigne modificatrice)

Cécile NOYER
Chargée du soutien des étiages
c.noyer@valleedulot.com / 06.30.05.69.84

Consigne transmise à E.D.F. :

- CPO Lyon
- G. E. H. Lot-Truyère
- Groupement Vallée d'Olt

Consigne transmise pour information, par email, à :

- AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE
- DREAL OCCITANIE
- DREAL NOUVELLE-AQUITAINE
- MISE / DDT: 12, 15, 46, 47
- CONSEIL DEPARTEMENTAL : 12, 15, 46, 47
- CH. AGRICULTURE et UASA 46
- CH. AGRICULTURE 47
- S.D. COLLECTIV. IRRIG. 47
- FEDERATIONS DE PECHE 12, 15, 46, 47
- BATELLERIE
- PRODUCTEURS D'HYDROELECTRICITE
- EPTB GARONNE

SOUTIEN DES ETIAGES DU LOT - 2018
CONSIGNE DE DEBIT A ENTRAYGUES
(aval de la confluence Lot-Truyère)

Consigne n° 5

La consigne de débit instantané minimal à Entraygues aval est fixée

À **10** m3/s

(**DIX** mètres/cubes par seconde) à compter du :

VENDREDI 13 JUILLET 2018, 00 h 00

Cette consigne "débit" est valable
Jusqu'au **MARDI 17 JUILLET** 00 h 00.
(Sauf en cas de Consigne modificatrice)

Cécile NOYER
Chargée du soutien des étiages
c.noyer@valleedulot.com / 06.30.05.69.84

Consigne transmise par email à E.D.F. :

- CPO Lyon
- G. E. H. Lot-Truyère
- Groupement Vallée d'Olt

Consigne transmise pour information, par email, à :

- AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE
- DREAL OCCITANIE
- DREAL NOUVELLE-AQUITAINE
- MISE / DDT: 12, 15, 46, 47
- CONSEIL DEPARTEMENTAL : 12, 15, 46, 47
- CH. AGRICULTURE et UASA 46
- CH. AGRICULTURE 47
- S.D. COLLECTIV. IRRIG. 47
- FEDERATIONS DE PECHE : 12, 15, 46, 47
- BATELLERIE
- PRODUCTEURS D'HYDROELECTRICITE
- EPTB GARONNE